

COMMUNIQUE

Jeunes de 13 ans, syndicalistes, simples militants : futurs délinquants ?

La Confédération FORCE OUVRIERE s'inquiète du décret du 27 juin 2008 créant un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale).

Après le logiciel ARDOISE, qui avait finalement été retiré par le ministère de l'intérieur, voici que le gouvernement revient à la charge et prévoit de recueillir et d'analyser les informations des personnes ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat syndical, politique ou économique, ou qui jouent un rôle social, institutionnel, économique ou religieux significatif. Egalement sont fichés les « *individus, groupes, organisations et personnes morales qui, en raison de leur activité individuelle ou collective, sont susceptibles de porter atteinte à l'ordre public* ». Le but est « *d'informer le gouvernement et les représentants de l'Etat dans les départements et collectivités* ».

FORCE OUVRIERE dénonce qu'un lien soit établi entre l'implication des citoyens dans la société civile et d'éventuelles « *atteintes à l'ordre public* ». FORCE OUVRIERE s'indigne également que ces traitements puissent concerner des enfants de 13 ans, les cataloguant comme des délinquants potentiels, et s'insurge contre une nouvelle atteinte aux libertés individuelles des citoyens actifs et de leurs proches. FORCE OUVRIERE conteste le fait que les réserves de la CNIL sur le sujet n'aient pas été prises en compte par le gouvernement.

Pour FORCE OUVRIERE, ce nouveau fichier marque une brèche dans le principe républicain de la présomption d'innocence.

Paris, le 9 juillet 2008

Contact : **Andrée THOMAS**

 : **01 40 52 83 45**